

*Question présentée par le député :*  
*M. Vincent Maître*

*Date de dépôt : 22 septembre 2011*

## **Question écrite**

**« DIP: Quelle politique en matière de bénévolat dans le cadre d'évènements sportifs? »**

Désormais ambitieux d'une politique générale du sport, et fraîchement doté d'un Service cantonal du sport, le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport entend-il mener une action durablement propre à encourager, promouvoir, optimiser et pérenniser le bénévolat dans le sport, en particulier lors de ses événements publics ?

Le DIP entend-il, par exemple, s'inspirer de la politique mise en œuvre par la Ville de Lausanne en matière de bénévolat sportif, sans laquelle aucun événement local et international majeur, comme Athlétissima ou encore les championnats du monde de triathlon, ne pourrait avoir lieu ?